**République Démocratique du Congo**

**Ministère de L’Agriculture**



**Secrétariat Général de l’Agriculture**

**Programme National de Développement Agricole (PNDA)**

# Détails du projet(P169021)

# Crédit IDA : 69510

# Don IDA-D8690

ZR-MINAGRI-244769-CS-INDV

# TERMES DE REFERENCE

# RECRUTEMENT DE DEUX AUDITEURS INTERNES DE L'UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PNDA

**­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­**

1. **CONTEXTE ET JUSTIFICATION :**

**1.1. Contexte General du secteur agricole et de la sécurité alimentaire en RDC**

Le secteur agricole congolais est caractérisé par une faible productivité des filières végétales, animales et halieutiques, un cadre institutionnel insuffisamment organisé, une dégradation et un faible niveau d’accès aux infrastructures de commercialisation et aux services financiers ainsi que l’inadéquation de l’offre de services de recherche et de vulgarisation agricole. Les dynamiques et pratiques agricoles actuelles ne rassurent pas les investisseurs, les producteurs et/ou les opérateurs économiques ; elles rendent difficiles l’accès aux intrants, au capital, aux compétences techniques, aux conseils ainsi qu’aux marchés.

Dans un tel environnement socioéconomique, le métier de l’agriculture (et ses métiers connexes) n’attire pas beaucoup de jeunes et autres couches dynamiques, et ceux qui s’y appliquent limitent leurs productions aux besoins du marché local, sinon à la seule consommation du ménage et n’investissent pas dans une croissance durable de leur activité[[1]](#footnote-1).

Il y a lieu de mentionner, que de manière substantielle, le secteur agricole congolais a connu, sur la période allant de 2006 à 2014, une croissance confirmant sa place parmi les secteurs porteurs de croissance. Toutefois, de la période allant de 2014 à 2018, la pauvreté est demeurée criante et est peu influencée jusqu’à présent par la reprise économique.

En même temps, la situation nutritionnelle est critique. Le retard de croissance ou malnutrition chronique, touche 43% d’enfants de moins de cinq ans et 13% d’entre eux souffrent de la malnutrition aigüe globale. L’insuffisance pondérale quant à elle, touche près d’un enfant sur quatre. Cette situation reste un grand défi à relever en vue de réduire significativement le niveau de pauvreté de la population et de vaincre la malnutrition et l’insécurité alimentaire en RD Congo[[2]](#footnote-2).

Il est à noter que les rendements des cultures en RDC sont parmi les plus bas au monde, et le pays importe annuellement pour environ 2 milliards de dollars américains afin de nourrir sa population en pleine croissance[[3]](#footnote-3).

Suite à ce constat, le Gouvernement, en partenariat avec différentes organisations intervenant dans le secteur agricole et rural, a élaboré de manière participative et inclusive le Plan National d’Investissement Agricole (PNIA 2013 – 2020), dont l’objectif global est d’induire une croissance agricole moyenne annuelle d’au moins 6%.

Pour y parvenir, et en appui aux actions antérieurement engagées, le Gouvernement de la RDC a élaboré et met en œuvre, différentes stratégies appuyées par les Partenaires Techniques et Financiers dont la Banque mondiale. Celle-ci s’est engagée à soutenir le Gouvernement dans sa stratégie, en mobilisant à ce jour un montant cumulé de 500 millions de dollars américains juste dans le secteur agricole, soit 15% de l’engagement total de la Banque mondiale en RDC.

**1.2. Présentation du PNDA**

1. Afin d’appuyer le secteur agricole et dans le cadre du PNIA, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) prépare, avec le soutien financier et technique de l’Association Internationale de Développement ci-après « la Banque mondiale »), un projet dénommé « Programme National de Développement Agricole », PNDA, en sigle. Le Gouvernement prévoit la mise en œuvre du PNDA sous la conduite du Ministère de l’Agriculture. Dans cette perspective, la Banque mondiale a accepté d’accorder pour la mise en œuvre de ce projet, un financement de l’ordre de 500 millions de dollars américains pendant une première phase de 5 ans, Deux autres phases de cinq (05) ans chacune, pourraient être envisagées dans d’autres Provinces.

Les objectifs spécifiques du programme se déclinent comme suit :

* soutenir la croissance de la productivité agricole au niveau de l’exploitation, permettant aux petits exploitants agricoles d’accroître leurs actifs et leur production, puis d’intervenir pour favoriser l’accès au marché et l’intégration productive de ces petits exploitants dans les chaînes d’approvisionnement agricoles ;
* soutenir par des investissements importants dans la fourniture de biens et services publics agricoles aux niveaux national et local, notamment, la recherche et le développement agricoles, la santé animale et végétale ainsi que les infrastructures;
* renforcer les capacités des Services Publics Agricoles en particulier, du Ministère de l’Agriculture, Ministère de la Pêche et Elevage et du Ministère du Développement Rural, en vue de la fourniture des biens et services publics agricoles de base, dans la zone du projet et renforcer la gestion du programme et le suivi et évaluation aux niveaux national et provincial dans les provinces participantes et
* renforcer les interventions d’urgence dans le secteur de l’Agriculture.

Le Projet sera exécuté dans les Provinces du Nord Kivu, Kwilu, et Kasaï Central, Kasaï et Kongo Central et s’appuiera sur des approches validées et les expériences réussies en RDC et dans la région. Il s’articulera autour de quatre composantes :

1. **La composante 1** (avec ses trois sous-composantes) consiste à «améliorer la productivité agricole (y compris les cultures, l’élevage et la pêche) » des petites exploitations agricoles (de cultures et de produits animaux) à travers l’adoption des technologies, des pratiques améliorées et l’accès au financement. Elle contiendra 3 sous-composantes :

**La sous-composante 1.1** : financera l’aide directe aux petits exploitants agricoles pour l’adoption des pratiques, technologies et intrants CSA et NSA (agriculture intelligente face au climat et agriculture intelligente face à la nutrition) à travers des semences, plants, races animales, services de conseils et de vulgarisation conformes à ces technologies.

**La sous-composante 1.2** : traitera de l’accès à l’assistance technique et aux services financiers liés à la mise en œuvre de l’investissement, afin de promouvoir des meilleures pratiques et d’améliorer la productivité des petits exploitants.

**La sous-composante 1.3** : traitera de la réponse rapide aux urgences agricoles pour les petits exploitants bénéficiaires des appuis directs via la sous-composante 1.1 (USD 20 millions IDA + 20 millions GRIF)

**La composante 2** (avec ses deux sous-composantes) consiste à « améliorer l’accès au marché pour les petits exploitants agricoles ». A cet effet, elle appuiera la réduction des coûts de transaction pour les petits exploitants agricoles, afin d’accéder aux marchés, ainsi que leur inclusion dans des groupes d’agriculteurs (coopératives/associations) et les agro-MPME. Les interventions soutenues dans cette composante, seront également bénéfiques pour l’adaptation/l’atténuation des changements climatiques et/ou pour la contribution à la réduction de la malnutrition. L’accès au marché devient un pilier indispensable si l’on veut que l’amélioration des revenus soit réalisée. Deux facteurs sont indispensables à cet effet. Il s’agit de la réhabilitation des infrastructures routières dans les bassins de production et de la suppression des tracasseries administratives. Un programme de lutte contre les « tracasseries administratives routières » ou fluviales devient indispensable après la réhabilitation des routes de desserte agricole et des voies navigables d’accès au marché d’intérêts national, si l’on veut que les gains qu’auront acquis les producteurs agricoles leurs soient effectivement alloués du fait des « investissements en amont ».

La composante se concentrera sur les deux domaines suivants :

**La Sous-composante 2.1** ,Infrastructures rurales, visera principalement à améliorer les routes rurales et les corridors de transport prioritaires (y compris les mesures de sécurité fluviale et les sites de lancement dans les voies navigables[[4]](#footnote-4)), afin de libérer le potentiel de production et de commerce des petits exploitants agricoles dans la zone du projet, en fonction des critères suivants : (i) ces corridors sont connectés aux routes principales, voies ferrées et/ou voies navigables opérationnelles (sûres et utilisables toute l’année) ; (ii) ils conduisent à des zones à fort potentiel agricole et à une population relativement dense ; et (iii) ils nécessitent des synergies avec les investissements en cours ou futurs du secteur agricole et d’autres interventions dans les infrastructures de transport et/ou de connectivité.

**La sous-composante 2.2**, consiste à l’inclusion des petits exploitants dans les chaînes de valeur. Elle fournira des subventions de contrepartie basées sur une approche axée sur la demande aux groupes de petits exploitants agricoles (coopératives/associations) et aux agro-MPMEs qui travailleront avec les petits exploitants agricoles bénéficiaires de la sous-composante 1.1

**La composante 3** (avec deux sous-composantes) : Fourniture des biens et services publics agricoles. Elle a pour objectifs :

(i) le renforcement des capacités des Ministères clés (tels que l’Agriculture, Pêche et Elevage, les Affaires Foncières et le Développement Rural) aux niveaux national et provincial, en vue de la fourniture de biens et services publics essentiels à l’Agriculture ; et (ii) la gestion, le suivi et l’évaluation du programme. Elle se décline en deux (02) sous-composantes :

**Sous-composante 3.1 : elle** consiste à renforcer des capacités pour la fourniture de services publics agricoles. Le programme soutiendra les efforts gouvernementaux (national et local) visant à : (i) renforcer les capacités de planification, de coordination, de suivi et d’évaluation aux niveaux national et décentralisé (notamment les statistiques agricoles et météorologiques et les systèmes de données géoréférencées), en mettant l’accent sur la Direction des Analyses, Prospectives et de la Planification (DAPP) du Ministère de l’Agriculture.

**Sous-composante 3.2 :** Gestion, suivi et évaluation du programme. Le programme financera : (i) les coûts de fonctionnement de l’Unité de Coordination Nationale du Programme (UNCP); (ii) le suivi et l’évaluation des activités du programme ; (iii) la communication des activités du programme à différents publics ; et (iv) l’embauche du personnel, l’acquisition de biens, de services de consultants, d’ateliers et de formation. Dans le cadre de cette sous-composante, le programme assurera également un suivi approprié des politiques de sauvegarde environnementales et sociales.

**Composante 4** : Réponse aux urgences agricoles (USD 0 millions IDA)

Cette sous composante qui est dotée au départ d’un financement nul, devra permettre de financer, à partir des réallocations budgétaires via les autres composantes, une intervention immédiate en cas de crise ou d’urgence éligible.

Le PNDA se propose d’utiliser une partie du financement du programme, à titre de dépenses autorisées, pour recruter deux auditeurs internes de l’Unité Nationale de Coordination du PNDA**.**

II. **Fonctions et Responsabilités**

Sous la supervision du Coordonnateur national et sous l’autorité exclusive du Secrétaire Général à l’Agriculture, l’Auditeur Interne assure des fonctions selon les exigences du Projet.

Il s’acquitte en particulier des tâches suivantes :

A – A titre de la planification :

* Elaborer le plan d’audit annuel et la matrice des risques afin de définir des priorités cohérentes avec les objectifs de chaque projet. Ce plan sera soumis à l’approbation du Coordonnateur ;
* Participer à l’évaluation de la planification générale (PTBA) et du plan annuel/trimestriel d’audit.

B – A titre de control/investigation :

* Exécuter seul ou en équipe les missions d’Audit Interne en conformité avec les normes internationales régissant la pratique professionnelle de l’audit interne et les procédures admises ;
* Evaluer l’application effective des manuels d’exécution et des procédures et la qualité du système de contrôle interne ;
* Evaluer la performance du Projet (économie, efficience, efficacité) en terme de gestion des opérations administratives, comptables, financières, techniques ainsi que de passation des marchés par l’approche des risques et identifier les possibilités d'amélioration ;
* Identifier les dysfonctionnements opérationnels, en évaluer les conséquences et proposer des moyens appropriés pour y remédier ;
* Contrôler périodiquement les transactions financières liées aux activités du projet, en s’assurant de leur opportunité, leur régularité, ainsi que des niveaux de risques, fraudes et corruptions éventuelles ;
* Réaliser des inspections physiques des biens et services acquis et des travaux réalisés ;
* Examiner les dossiers de passation des marchés pour s’assurer du respect des termes des accords de financement, de la qualité et de l’efficacité du classement et de l’archivage des pièces ;
* Vérifier la sincérité et la fiabilité des informations financières et comptables, ainsi que la sécurité des enregistrements comptables :
  + Eligibilité des dépenses, respect des allocations budgétaires, assurer leur exhaustivité, de leur régularité
  + Justification des dépenses : contrôle de la force probante et de l’authenticité des pièces justificatives (absence de rature, d’indices de falsification, etc.),
  + Qualité et efficacité du classement et de l’archivage des pièces comptables.
* Examiner l’efficacité de la protection des actifs : Codification des immobilisations, Système et outils de gestion de la comptabilité matière (inventaire des immobilisations, livres et divers documents d’enregistrement de la comptabilité matière, fiches de stock, etc.), gestion des comptes bancaires et disponibles en caisses,… ;
* Evaluer le système d'information et de gestion ainsi que des outils d'aide à la décision existant au sein du Projet et proposer des améliorations;
* Examiner la pertinence et le fonctionnement effectif des procédures mises en place pour lutter contre la corruption, notamment la constitution de commissions d’évaluation des offres, les mécanismes mis en place pour recevoir et traiter les plaintes des soumissionnaires, les publications des marchés, … ;
* Mener des missions spéciales d’investigation et des contrôles inopinés. Ces investigations et contrôles porteront sur les services administratifs, comptables, financiers, opérationnels et de passation des marchés ainsi que des différents acteurs impliqués à quelque niveau que ce soit dans l’exécution des activités du projet ;
* Vérifier le respect et la mise en œuvre du PTBA conformément aux allocations budgétaires et catégorielles prévues dans l’accord de financement

C- A titre de l’amélioration du control

* S’assurer de la mise en œuvre des recommandations des audits internes, externes, et des différentes missions de supervision des bailleurs de fonds sont prises en compte et dûment exécutées ;

Contribuer au renforcement des capacités en terme de maitrise des procédures des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets;

* Superviser et encadre les auditeurs internes juniors
* Recommander, le cas échéant, des mesures d’amélioration de la gestion des projets ;
* Exécuter tous autres travaux et taches qui rentrent dans le cadre de la fonction d’Audit Interne telle que définie par les organisations professionnelles internationales d’Audit Interne, notamment l’IFACI et l’IIA.

II Profil requis

* Etre titulaire d’un diplôme d’enseignement supérieur (BAC + 5) en Audit, gestion, finances, économie ou équivalent ;
* Etre de bonne moralité et se conformer à la politique du PNDA en matière de fraude, de corruption, de VBG, EAS/HAS ;

Par ailleurs, le candidat ou la candidate devra:

* Avoir au moins dix (10) années d’expérience minimum dont cinq (5) au moins comme auditeur interne dans la gestion des projets de développement et/ou de l’audit interne en entreprise;
* Une expérience dans la mise en place de service ou département d’audit interne dans une entreprise, dans un département ou unité de gestion de projet serait un avantage significatif ;
* Bonne connaissance des procédures de la Banque mondiale ou de tout autre bailleur;
* En plus d’une bonne expression orale et écrite en français, le candidat devra être capable de lire en anglais et de créer les conditions propices de travail en équipe ;
* Avoir une parfaite maîtrise de logiciels bureautiques standards (MS Excel, Word, PowerPoint,...) ;
* Avoir une bonne pratique des logiciels de gestion comptable et financière

III. Soumission des rapports

Il présente à la fin trimestre et de chaque année au Secrétaire Général, avec copie au Coordonnateur national, un rapport de synthèse sur ses activités, indiquant notamment l’orientation et la portée de celles-ci, le calendrier des travaux et les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations contenues dans ses rapports.

Ce rapport contient les éléments suivants :

* La description des problèmes, abus et lacunes importants concernant la gestion du Projet au cours de la période considérée ;
* La description de toutes les recommandations finales faites par l’auditeur interne au cours de la période couverte par le rapport concernant les mesures correctives à prendre pour remédier aux problèmes, abus ou lacunes importants recensés ;
* La description de toutes les recommandations qui n’ont pas été approuvées par le Coordonnateur national ainsi que l’indication de ses raisons à cet égard ;
* L’indication de toute recommandation importante figurant dans les rapports précédents, au sujet desquelles des mesures correctives n’ont pas été mises en œuvre;
* La description et l’explication des raisons de toute décision de gestion importante révisée au cours de la période couverte par le rapport ;
* Des informations concernant toute décision de gestion importante à laquelle l’auditeur interne ne souscrit pas ;
* Un résumé de tous les cas dans lesquels des informations ou une assistance requise par l’auditeur interne ont été refusées ;
* Un résumé du rapport présenté par l’auditeur interne au Secrétaire Général concernant la mise en œuvre des recommandations faites par le Responsable Financier et Administratif.

Par ailleurs, l’auditeur interne donne son avis sur la portée de ses activités et la question de savoir si les ressources sont adaptées à la mise en œuvre des activités du Projet.

**IV. Durée de la mission**

La durée du contrat est de 12 mois.

Le recrutement se fera selon la méthode de sélection des consultants individuels par mise en concurrence ouverte définie à la Section 7 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale le financement de programmes d’investissement », édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et en août 2018.

1. *INS, Enquête 1-2-3, Septembre 2014* [↑](#footnote-ref-1)
2. *Plan National d’Investissement Agricole (PNIA).* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Propos d’Ahmadou MOUSTAPHA NDIAYE (Directeur des Opérations BM en RDC) lors de séances de vulgarisation des activités agricoles appuyées par la BM en RDC, Novembre 2016.* [↑](#footnote-ref-3)
4. [↑](#footnote-ref-4)